

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19298 - 75ÈME ANNÉE

Conférence du leader du Groupe réfugiés Chagos

Olivier Bancoult aux Réunionnais solidaires : « nous irons bientôt aux Chagos, vous serez les bienvenus »



Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, et Olivier Bancoult, leader du Groupe réfugiés Chagos.

Ce vendredi, Olivier Bancoult a tenu une conférence à la mairie de Saint-Denis afin de faire le point sur le combat mené par les Chagossiens depuis plus de 40 ans pour avoir le droit de revenir vivre dans leur pays, et présenter les perspectives ouvertes par le vote le 22 mai dernier d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies fixant un ultimatum au Royaume-Uni : faire cesser dans les 6 mois son administration des Chagos, et favoriser le retour des Chagossiens dans leurs îles natales.

Hier à Saint-Denis, Olivier Bancoult, du Groupe réfugiés Chagos, a tenu hier une conférence organi-

sée par le Comité de solidarité Chagos La Réunion. Cet événement s'est tenu à la mairie de Saint-Denis, et c'est Jacques Lowski, premier adjoint au maire, qui a accueilli le public.

Après la présentation de la conférence par Georges Gauvin, président du Comité de solidarité, Olivier Bancoult a retracé la lutte menée par les Chagossiens depuis leur déportation. Il a rappelé les différentes étapes de ce crime perpétré par les autorités britanniques : le rassemblement de la population de Diego Garcia devant leur siège de l'administrateur pour leur dire de partir à Peros Banhos ou à Salomon. Puis la déportation de tous les Chagossiens qui

étaient restés sur ces deux dernières îles vers Maurice et les Seychelles. Ce crime découle de la construction d'une base militaire américaine à Diego Garcia, qui est louée par le gouvernement britannique à son allié.

Arrachés à leur paradis

Olivier Bancoult rappelle le contexte de cette déportation. L'accord de Lancaster House avec les dirigeants politiques de Maurice qui avaient alors accepté la cession des Chagos en échange de l'indépendance, et la création de la dernière colonie britannique en Afrique, le BIOT qui englobait les Chagos.

Les Chagossiens furent arrachés à un paradis où la violence n'existait pas, où la nourriture et l'eau étaient présentes en abondance.

Olivier Bancoult a aussi évoqué les sommes dérisoires que le Royaume-Uni versait aux Chagossiens en échange d'une renonciation. C'est à Maurice où se trouvait la majorité des Chagossiens qu'a commencé le combat pour le retour ainsi que pour exiger de meilleures conditions de vie à Maurice. En 1983 fut créé le Groupe réfugiés Chagos, la même année Olivier Bancoult a commencé à militer.



Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, Liseby Elysé qui a témoigné au nom des Chagossiens à La Haye, et Olivier Bancoult, leader du Groupe réfugiés Chagos.

Accord entre Chagossiens et Mauriciens

Il rappelle la première grande victoire : un jugement de la Haute cour de Londres en 2000 qui a reconnu que les Chagossiens étaient des habitants permanents des Chagos, et non pas des travailleurs sous contrat comme tentaient de le faire croire les autorités britanniques.

Olivier Bancoult revient aussi sur les conclusions d'une étude commandée par le gouvernement britannique sur les Chagos à KPMG, et publiée en 2015 : aucune barrière légale n'empêche le retour des Chagossiens aux Chagos.

En dehors des îles de Salomon et de Peros Banhos, un retour à Diego Garcia est même possible, car la base ne couvre que le tiers de la superficie de cette île, et elle abrite déjà une population permanente de 3000 personnes. Le représentant du Groupe réfugiés Chagos souligne que dans cette base travaillent des Philippins, des Mauriciens, des Sri-Lankais, des Britanniques et des Mauriciens notamment. Les Chagos sont donc ouvertes à eux, mais pas aux fils de la terre, ce qui est «inacceptable» pour les Chagossiens.

En 2015, un accord avec le gouvernement mauricien a été conclu.

Maurice cherche à recouvrer sa souveraineté sur les Chagos, et les Chagossiens veulent rentrer au pays. En tant qu'État, Maurice a pu porter la question des Chagos à la tribune des Nations-Unies. En 2017, un vote favorable (97 voix pour, 15 contre et 65 abstentions) a permis de saisir la Cour internationale de justice. Lors de l'audience du 3 au 6 septembre 2018, les Chagossiens ont pu faire savoir au monde comment ils ont été exilés, déracinés, rappelle Olivier Bancoult qui salue le témoignages fait à cette occasion par Liseby Elysé : le monde a compris la souffrance des Chagossiens.

Le 25 février, la CIJ a rendu son avis : les juges ont condamné le Royaume-Uni à la quasi-unanimité. Ce n'est que le 30 avril que le gouvernement britannique a fait connaître sa position : le rejet de l'avis de la CIJ et le maintien de

l'occupation des Chagos. Juste après cette nouvelle, Jeremy Corbyn, chef de l'opposition britannique, a appelé Olivier Bancoult pour lui renouveler son soutien.

6 mois pour rendre les Chagos à Maurice

Chagossiens et Mauriciens ont donc travaillé à la rédaction d'une résolution sur l'avis de la CIJ. Le texte a été présenté par le Sénégal, ce qui était l'illustration du soutien de tous les États du continent africain à ce combat. La résolution a été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en session extraordinaire par 116 voix pour, 6 contre et 56 abstentions. Ce sont donc 22 États de plus qu'en 2017 qui ont choisi de soutenir la position des Chagossiens et des Mauriciens. Parmi les 116 voix pour se trouvent également la majorité des États européens. La résolution donne 6 mois aux Britanniques pour remettre les Chagos à Maurice, et favoriser le retour permanent des Chagossiens.

Lundi, le Royaume-Uni a commencé par contacter individuellement des Chagossiens pour leur proposer une visite aux Chagos. Ils ne pourront que brièvement rester sur leur île natale. « C'est de la provocation » souligne Olivier Bancoult qui dit en substance que les Chagossiens ne sont pas des visiteurs, mais des habitants des Chagos.

Les Chagossiens comptent utiliser le délai de 6 mois pour présenter



des propositions pour leur ré-installation et leurs relations avec Maurice. Ils ont mandaté des experts en relogement, ainsi que dans le domaine juridique. La participation d'une délégation des Chagos à une conférence de l'ONU des peuples autochtones à Genève du 16 au 19 juillet s'inscrit également dans la perspective de la préparation du retour.

Un bateau pour les Chagos

Une fois passée la date de l'ultimatum, le 22 novembre, et si Londres reste campé dans son intransigeance, alors les Chagossiens n'excluent pas d'affréter un bateau pour venir tous ensemble se ré-installer aux Chagos, « nous verrons ce que feront les Anglais », dit en substance Olivier Bancoult.

Il conclut la conférence en renouvelant ses remerciements à la solidarité des Réunionnais dans ce combat. Cela a permis par exemple que 9 Chagossiens au lieu de 3 puissent assister au débat de la Cour internationale de justice. Et de terminer en adressant une invitation aux Réunionnais : « nous irons bientôt aux Chagos, si vous voulez visiter, vous serez les bienvenus ».

La conférence a été suivie d'un débat avec plusieurs interventions, donc celle du Professeur André Oraison qui a donné des précisions sur la portée de la décision de la Cour internationale de justice.

M.M.

6 mois pour achever la décolonisation de Maurice



André Oraison.

Lors de la conférence tenue hier par Olivier Bancoult à la mairie de Saint-Denis, André Oraison a apporté des précisions sur les conséquences de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice rendu le 25 février dernier, qui condamne l'occupation britannique des Chagos.

André Oraison souligne que l'avis rendu le 25 février par la Cour internationale de justice est très clair. Le professeur de droit public international à l'Université de La Réunion donne lecture d'extraits de l'avis :

« le processus de décolonisation de Maurice n'a pas été mené à bien à la suite du détachement des Chagos »

« le Royaume-Uni est tenu dans les plus brefs délais de faire cesser son administration sur les Chagos »

« tous les États membres des Nations-Unies doivent collaborer à la décolonisation de Maurice ».

« Un avis même consultatif doit être pris très au sérieux », ajoute André Oraison. Il a tout d'abord une grande autorité juridique eu égard à la compétence notoire des juges de la Cour internationale de justice. Il a ensuite une grande autorité morale car il a été adopté à une très large majorité. « Cela explique pourquoi le nombre d'États soutenant Maurice a augmenté ».

En session extraordinaire, l'Assemblée générale de l'ONU a lancé un ultimatum au Royaume-Uni, ajoute le professeur, en demandant une restitution inconditionnelle dans les 6 mois. Nul doute que la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU de novembre se saisira à nouveau de la question des Chagos.

Pour André Oraison, « les Britanniques sont au pied du mur, ils doivent se conformer au droit international ». Cela signifie qu'ils doivent engager des négociations directes avec Maurice pour le transfert de l'administration, et pour le retour des Chagossiens.

André Oraison précise que ce retour peut se faire sans que les États-Unis puissent s'y opposer.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Madam Théréza May, éskiz mon pardon. La pa sa demoun shagos i vé ! Tir grinn jak dann out zorèye foutor !

Mi koné pa si zot i souvien sak la spass moi d'novanm 2016 ? Dann tan-la bann zéspèr britanik épi bann shagosien té i travaye la min dann la min avèk gouvèrnman Gb pou trouv in solisyon pou bann shagosien gingn rotourn shé zot. Bann zéspèr l'avé propoz in plan, bann shagosien lété dakor é mèm gouvèrnman dann tan-la lété dakor.

Kèl té lo plan ? Lo rotour lété fézab é sirtou dann lil Diégo Garsya pars la baz militèr US épi GB i okip solman lo tier lil Diégo Garsya épi néna kouran, néna dolo, néna l'éropor épi tout komodité. Bann shagosien té kapab gingn travaye dsi la baz é anplis bien aranjan zot landroi pou rotourné. Lo lansien promyé minis lété dakor avèk sa.

Mé kosa l'arivé ? Sinplomman lo Brexit, la démisyon lo promyé minis épi la nonm in vyé shoval rotour konm promyé minis, madam Théréza May. Ala ke léspèss juman, i sava kont son bann zéspèr épi i di lo rotour la pa fézab mé va donn karant milyon liv sterling pou amélyor lo sityasyon bann shagosien sak i viv lil Moris, sak i viv Sédsèl épi london, élo do trois grin i viv d'ot ladroi.

I souvien Olivier lété La Rényon épi li la di : mète out plan o dyab, pars la pa sak ni vé. Lo droi in péi sa i vann pa épi i ashté pa. Lo pèp shagos la rofiz lo plan...sof inné pli intéressé par lékime ké par poisson dan la mèr. Alor inn dé la aksèp lo voyaz : i trap azot Moris sansa zot landroi, épi iamenn azot dé zour dann lotèl sink étoil laba dann Abou dabi.

Apré i amenn bann natif Diégo dann Diégo é bann natif lé zot zil dann landroi zot i sort. Aprés, i anvoye azot dann salon pou rofé lé zong, épi dans dann salon bal. Fini lo sète zour i ramène azot Moris, sansa Sésèl, sansa london é sa i tir dosi lo karant milyon liv ster ling.

Kosa ? Ala ké zot arkomans zot truk apré lo réss trankil tribinal La Haye épi l'ONU la donn azot. Madam Théréza, ou sé in san né ou ! Ala ké ou i arkomans out provokasyon épi out foutaz dé guèl. Sa i marsh pa sa ! La pa ditou sa ké bann shagos i vé. Lo rotour ? Sa i di pa ou késhoz sa ? Lé pa dfifisil konprann : sinplomman répar lo krime out péi la fé kont bann shagosien. Lo droi o rotour ! Tir grinn zak dann out zorèye foutor !

Justin